



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2015

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 13/11/2015 s'est réuni le jeudi 19 novembre 2015, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Gérard MILLET, **Maire**

Monsieur Louis VOGEL, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Noël BOURSIN, Madame Renée WOJEIK, Monsieur Romaric MOYON (à partir du point n° 5), Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND, Monsieur Anthony LEMOND, **Adjoint**

Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Jocelyne LANGMANN, Madame Catherine STENTELAIRE, Madame Chrystelle MAROSZ, Madame Valérie VERNIN (à partir du point n° 5), Monsieur Claude BOURQUARD, Monsieur Thierry BRISSON, Monsieur Baytir THIAW, Monsieur François KALFON, Madame Djamila SMAALI PAILLE, Madame Farida ATIGUI, Monsieur Thomas GUYARD, Madame Marine GAINARD (à partir du point n° 3), **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Madame Marine GAINARD (points n° 1 et 2)

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Romaric MOYON a donné pouvoir à Madame Ségolène DURAND (jusqu'au point n° 4 inclus), Monsieur Jean-Claude COULLEAU a donné pouvoir à Monsieur Xavier LUCIANI, Madame Josette CHABANE a donné pouvoir à Madame Jocelyne LANGMANN, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA a donné pouvoir à Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Didier GUISY a donné pouvoir à Monsieur Henri MELLIER, Monsieur Mourad SALAH a donné pouvoir à Monsieur Kadir MEBAREK, Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Monsieur Anthony LEMOND, Madame Corinne AUBANEL a donné pouvoir à Madame Chrystelle MAROSZ, Monsieur Mohamed MOKEDDEM a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Valérie

VERNIN a donné pouvoir à Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA (jusqu'au point n° 4 inclus), Madame Alexandra DUVERNE a donné pouvoir à Madame Catherine STENTELAIRE, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO a donné pouvoir à Monsieur Claude BOURQUARD

SECRETAIRE :

Madame Jocelyne LANGMANN

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Madame Jocelyne LANGMANN en qualité de séance.
- ✓ A pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Décidé d'acquérir la parcelle AR n° 689 située 37 rue Camille Flammarion pour 60 000 € dans le cadre de la Coulée Verte de l'Almont.
- ✓ Autorisé la cession des parcelles AB n° 174 et 188, d'une superficie totale de 2 400 m² environ, sises Avenue Patton à Melun, au prix de 500 000 € HT net vendeur.
- ✓ Décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section AX n° 22, d'une contenance totale de 655 m², au prix de 60 000 €.
- ✓ Institué une nouvelle Carte Fiscale de Sectorisation du Taux de la Taxe d'Aménagement à compter du 1er janvier 2016.
- ✓ Approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmée du patrimoine bâti de la Ville de Melun.
- ✓ A pris acte de la mise en place du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE).
- ✓ Approuvé le programme des opérations d'investissement 2015 éligibles à la Dotation Politique de la Ville 2015.
- ✓ Voté la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2015, équilibrée en sections de fonctionnement et d'investissement pour un montant total de :
 - Fonctionnement : 48 437,00 €
 - Investissement : 24 450 514,00 €
 - Total : 24 498 951,00 €Précisé que le Budget est voté au niveau du Chapitre et Chapitre « opérations d'équipement », par Nature, avec présentation croisée par fonction.
- ✓ Voté la Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe de l'Eau de l'exercice 2015 équilibrée

en sections de Fonctionnement et d'Investissement pour un montant total de :

- Exploitation : - 101 693,00 €
- Investissement : - 139 200,00 €
- Total : - 240 893,00 €

Précisé que le Budget est voté au niveau du Chapitre.

- ✓ Autorisé l'allocation en « créances éteintes » de titres pour un montant de 758,04 €.
- ✓ Autorisé l'allocation en non valeur de titres pour un montant de 8 271,01 €.
- ✓ Annulé la délibération n° 2015.09.19.176 et arrêté une nouvelle grille tarifaire pour le cinéma "Les Variétés".
- ✓ Autorisé le versement des subventions « Promotion Sportive » sur les crédits votés à l'article 6574 du Budget Primitif 2015.
- ✓ Pris acte du Rapport d'Activités et Compte-rendu Financier, saison 2013-2014 produits par la STHAL, Délégué du Service Public chauffage urbain.
- ✓ Approuvé la levée d'option "eau de Seine" prévue au contrat de Délégation de Service Public de l'eau potable, relative à la mise en exploitation, par le délégué, d'une ressource alternative aux captages de Livry-sur-Seine.
- ✓ Approuvé et validé le nouveau linéaire de voirie communale.
- ✓ Approuvé le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Melun et la CAMVS pour l'interconnexion des réseaux très haut débit sur le territoire de l'agglomération dans le cadre de la mutualisation des Systèmes d'Information.
- ✓ APPROUVE le projet de convention entre la Commune de Melun et l'opérateur de téléphonie ORANGE pour la mise en souterrain de réseaux de distribution publique d'électricité avenue du 13^{ème} Dragons.
- ✓ Approuvé le projet de convention pour le versement de la part communale destiné au financement de l'élaboration du Plan Stratégique Local (PSL).
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Dauphins ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Lutins ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Poussinets-Loupiots ».

- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « la Coccinelle ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Pitchouns ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Bouts d'Choux ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Bambins ».
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant à la Convention de Financement Initiale du 8 septembre 2014 avec le Département de Seine et Marne pour la Crèche Collective « les Oursons ».
- ✓ Autorisé l'organisation du Marché de Noël du 17 au 24 décembre 2015 et approuvé les tarifs et conditions de participation.
- ✓ Décidé de créer un emploi d'Administrateur Territorial, à temps complet, au Tableau des Effectifs.
- ✓ Décidé de créer un poste d'Animateur Territorial et un poste d'Adjoint d'Animation de 1^{ère} classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs suite aux Sélections Professionnelles organisées par application de la Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012.

QUESTIONS ECRITES

1/ A propos du projet d'aménagement de la Place Praslin.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Monsieur Gérard MILLE

